



PROCÈS-VERBAL de la neuvième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé, tenue en direct du Studio-Théâtre Paul Hébert situé au 800, rue Saint Alphonse Sud, Thetford Mines, retransmis au siège social de la caisse situé au 2100, bd de Maisonneuve Est, bureau 102, Montréal, et à l'hôtel La Saguenéenne situé au 250 Rue des Saguenéens, Chicoutimi, ainsi qu'en webdiffusion le 26 avril 2018 à 18 h 00

83 personnes présentes dans les 3 pôles, dont :

13 Dirigeants :
Monsieur Ronald Pichette, président, CA
Monsieur Pierre Kirouac, vice-président Ouest, CA
Madame Chantal Perron, vice-présidente Est, CA
Monsieur Claude Gareau, secrétaire, CA
Madame Ève-Annie Pilon, administratrice, CA
Monsieur Denis Dubé, administrateur, CA
Monsieur Quoc-Bao Do, administrateur, CA
Monsieur Jean Langevin, administrateur, CA
Monsieur André Bertrand, administrateur, CA
Madame Josée Fréchette, administratrice, CA
Madame Claudette Gaudreau, présidente, CS
Madame Gisèle Carpentier, secrétaire, CS
Madame Lyna Marois, conseillère, CS

14 personnes virtuellement présentes

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute par une vidéo de lancement fournit par la Fédération.

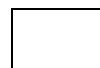
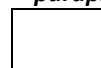
Le président du conseil d'administration, Monsieur Ronald Pichette, souhaite la bienvenue à tous les participants à cette neuvième (9^e) assemblée générale de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Il fait la présentation des personnes assises à ses côtés : Monsieur Claude Gareau, secrétaire du conseil d'administration qui agira à titre de secrétaire pour l'assemblée, Monsieur Martin Levac, directeur général, et les personnes ressources présentes dans les trois emplacements, Madame Annick Boismenu, conseillère en communications et vie associative à Montréal, Madame Anik Robichaud, directrice gestion des risques et soutien aux ventes à Chicoutimi, et Mesdames Jennifer Davis, adjointe administrative et agente à l'accueil, et Angélique Delage, adjointe à la direction générale et agente en ressources humaines à Thetford Mines. Il informe également l'assemblée de la composition des documents remis à l'accueil en précisant que quelques exemplaires des états financiers sont à disposition à l'entrée et qu'on les retrouve également sur le site de la Caisse. Le président annonce le mode de déroulement de l'assemblée qui se tient pour la première fois en webdiffusion.

Le président déclare l'assemblée ouverte à 18 h 08.

Tel que stipulé précédemment, Monsieur Claude Gareau, agira à titre de secrétaire d'assemblée. Il sera assisté dans ses fonctions par Monsieur Martin Levac, directeur général.

Le secrétaire de l'assemblée, Monsieur Claude Gareau, déclare que la présente assemblée a été régulièrement convoquée, l'avis de convocation a été publié dans tous les centres financiers de la province et dans le bureau-conseil de Joliette, et ce, vingt (20) jours avant la présente assemblée. Il a été également déposé sur le site Intranet de la Caisse, et envoyé par courriel aux membres.

Le président rappelle que seul le membre de plein droit admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition et voter en précisant les conditions qu'il faut remplir pour être membre de plein droit. De plus, étant donné que l'assemblée générale se tient dans 3 lieux différents et en webdiffusion, seuls les membres physiquement présents dans l'un des trois emplacements, soit Thetford Mines, Chicoutimi et Montréal



pourront voter. Enfin, par commodité, et afin de ne pas retarder l'assemblée, seuls les membres présents à Thetford Mines pourront proposer et appuyer une proposition. En ce qui concerne les personnes présentes en webdiffusion, elles pourront poser des questions par textes.

Le président fait maintenant la lecture des règles de fonctionnement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire de l'assemblée, Monsieur Claude Gareau, fait la lecture de l'ordre du jour en précisant « Si vous désirez ajouter un sujet à l'ordre du jour, il faut une proposition d'amendement dûment appuyée à la proposition présentement à l'étude. Par contre, vous devez savoir, avant de faire une telle proposition, que l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour ne peut être fait que pour un point d'information qui doit nécessairement être d'intérêt pour l'ensemble des membres de votre caisse. En aucun temps, le sujet ne pourra faire l'objet d'une prise de décision par l'assemblée. Il reviendra au président de l'assemblée de déterminer si les propositions peuvent être recevables ou non ».

Il est proposé par Monsieur Richard Régimbal, appuyé par Monsieur Yves Poulin et résolu à la majorité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Le président, Monsieur Ronald Pichette, précise que des périodes de questions sont prévues après le point 3 et aux points 12 et 13 de l'ordre du jour.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 AVRIL 2016

Il est proposé par Madame Claudette Gaudreau, appuyée par Monsieur Claude Gagné et résolu à la majorité que l'on procède à la lecture d'un résumé du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et des résolutions contenues dans celui-ci.

Monsieur Claude Gareau, secrétaire d'assemblée, procède à la lecture du résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2016, et ce, à la satisfaction des membres.

L'assemblée n'a pas de question.

Le président demande une proposition visant l'adoption du procès-verbal.

Il est proposé par Monsieur Gérald Sevigny, appuyé par Monsieur Paul Lafleur et résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2016 tel que présenté.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26 AVRIL 2016

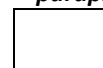
Il est proposé par Monsieur Nelson Doyon, appuyé par Monsieur Ritchie Harnish et résolu à l'unanimité que l'on procède à la lecture d'un résumé du procès-verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire et des résolutions contenues dans celui-ci.

Monsieur Claude Gareau, secrétaire d'assemblée, procède à la lecture du résumé du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2016, et ce, à la satisfaction des membres.

L'assemblée n'a pas de question.

Le président demande une proposition visant l'adoption du procès-verbal.

Il est proposé par Monsieur René Giguère, appuyé par Monsieur Sylvain Faucher et résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2016 tel que présenté.



PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

MOT DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS, MONSIEUR GUY CORMIER

Diffusion de la vidéo fournit par le Mouvement Desjardins.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, Monsieur Ronald Pichette, fait la lecture d'un extrait du rapport du conseil d'administration. Ce compte rendu est inclus dans le rapport annuel dont la version intégrale a été mise à disposition à l'entrée, et se trouve également sur le site internet de la Caisse au www.desjardins.com/caissesante.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président de l'assemblée, Monsieur Ronald Pichette, invite la présidente du conseil de surveillance, Madame Claudette Gaudreau, à venir faire la lecture du rapport.

La présidente du conseil de surveillance, Madame Gaudreau, fait la lecture des points essentiels du rapport dont on retrouve la version intégrale dans le rapport annuel.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, Monsieur Martin Levac, remercie tous et chacun pour cette belle année 2017 :

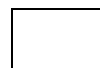
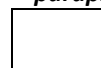
- En 2017, notre Caisse, comme le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre pour offrir à ses membres et clients des expériences distinctives.
- Merci à nos 21 082 membres pour leur confiance !
 - Nos bons résultats sont indissociables de votre fidélité ;
 - Grâce à vous nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de votre milieu.
- Merci à tous les membres du personnel pour leur professionnalisme et leur dévouement pour servir nos membres.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Le président invite le directeur général à faire la présentation du rapport financier et de la situation financière de la Caisse, qui sont inclus dans le rapport annuel.

Appuyé par une présentation visuelle, le directeur général, Monsieur Martin Levac, fait état des résultats pour les points suivants :

- Total du volume d'affaires sous gestion
- Total de l'actif de votre coopérative financière
- Total des prêts aux particuliers et entreprises
- Total du passif de la caisse
- Les dépôts
- Les emprunts
- Total de l'avoir de la caisse (capital social, excédents à répartir, cumul des autres éléments du résultat global, réserves)
- Répartition des réserves
- Ratios des fonds propres
- Excédents d'exploitation
- Revenus
- Dotation à la provision pour pertes sur créances
- Frais autres que d'intérêts



Les excédents d'exploitation totalisent 1 786 000\$.

EN FAIRE PLUS AVEC LES TECHNOLOGIES

Le président de la caisse, monsieur Ronald Pichette, invite le directeur général, monsieur Martin Levac, à présenter l'évolution des habitudes transactionnelles et les innovations à venir. Cette présentation est agrémentée d'une vidéo fournie par le Mouvement Desjardins.

PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Appuyée par une présentation visuelle, le directeur général, monsieur Martin Levac, fait la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Celui-ci a un solde de 291 000 \$ disponible au 31 décembre 2017.

En 2018, la Caisse veut continuer de s'orienter vers des causes qui touchent autant les étudiants que les professionnels de la santé.

PRÉSENTATION DU BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

Le président invite le directeur général, monsieur Martin Levac, à présenter le bilan de la distinction coopérative.

LES AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS 2017

Votre caisse vous a versé plus de 157 209 \$ en rabais et remises. C'est plus de 2930 avantages remis ! Sans compter les nombreux rabais marchands et les privilèges liés à nos commandites, dont vous avez pu bénéficier tout au long de l'année.

En autres avantages, le programme Ambassadeur : Consiste à reconnaître et à récompenser les membres qui nous réfèrent des personnes de leur milieu (travail ou étude).

- Récompense par un certificat cadeau et tirage annuel
- Regroupe une centaine d'ambassadeurs
- Ce programme a permis :
 - D'obtenir une plus grande visibilité ;
 - D'accroître notre membership ;
 - D'augmenter la proximité avec nos membres.

PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

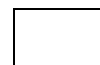
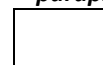
Question de monsieur Stephan Lvasseur, membre de Thetford Mines : Lors de l'achat de ma maison, mon expérience avec la conseillère en finances personnelles à Thetford a été très mauvaise. Il n'y a plus de services depuis la fusion entre la caisse d'économie Vallée de l'amiante et la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Que comptez-vous faire ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : La conseillère que vous avez rencontrée était nouvelle sur le poste. Je regrette que vous ayez eu une mauvaise expérience. Nous avons tenté à multiples reprises de combler les postes vacants, mais sans succès jusqu'à aujourd'hui. Un nouveau conseiller rentrera sous peu, et l'autre conseillère en finances personnelles devrait revenir de son congé maternité en janvier 2019.

Question de monsieur Walter Gormley, membre de Thetford Mines : Combien sommes-nous de membres des groupes Éducation et Santé à la Caisse Desjardins du Réseau de la santé de Thetford Mines ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : À ma connaissance, il y a environ 1 800 membres au centre financier Chaudières-Appalaches.

Question de monsieur Walter Gormley, membre de Thetford Mines : Nous avons vu précédemment que la Caisse a connu une croissance de 18% environ, est-ce en lien avec la fusion ?



Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Non, c'est la croissance de la caisse.

Question de monsieur Walter Gormley, membre de Thetford Mines : Quand vous parlez des transactions au comptoir caissier, et du fait que cela ne représente plus que 2% des transactions effectuées, on dirait que vous êtes contents de dire que les gens ne viendront plus, et qu'il n'y aura plus d'employés ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Ce n'est pas le cas. Dans notre Caisse, nous n'avons plus de services caissiers dans les autres points de services, le seul qui reste est celui de Thetford. Nos membres ne font plus de transactions au service caissier traditionnel, et la tendance est la même pour le Mouvement Desjardins.

Commentaire de monsieur Walter Gormley, membre de Thetford Mines : J'ai changé plusieurs fois de conseiller, mais lorsque je viens à la caisse, le seul endroit où il y a quelqu'un pour me servir (avec le sourire), c'est au comptoir caissier.

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Suivant l'entente signée lors de la fusion entre les deux caisses, le comptoir caissier sera encore présent durant un certain temps.

Question de Montréal, personne non identifiée : Où prend-on l'argent des emprunts ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Les caisses sont autonomes, mais étant donné que nous avons une forte croissance, nous avons tout de même la possibilité d'emprunter aux autres caisses (principes des vases communicants).

Question de monsieur Ritchie Harnish, membre de Thetford Mines : Quand le Mouvement Desjardins a-t-il changé son logo ? Cela est déstabilisant lors des connexions à notre compte en ligne, car nous ne sommes pas certains qu'il s'agit bien du site officiel de Desjardins.

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Le logo a changé le 23 mars dernier, et une campagne de communication a été déployée à ce moment-là. Celui-ci n'avait pas été modifié depuis quarante ans environ, et la plupart des gens ne savait pas ce que représentait le dessin dans l'alvéole (une abeille).

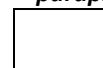
Commentaire de monsieur Ronald Pichette, président : Vous parliez de sécurité plus tôt, sachez que Desjardins a à cœur de protéger ses membres de l'hameçonnage ou autres tentatives de fraudes virtuelles.

Question de monsieur Ritchie Harnish, membre de Thetford Mines : Vous parliez de sommes empruntées pour venir combler la croissance des prêts hypothécaires. Les membres sont-ils au courant que le prêt est en réalité fait à une autre caisse ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : C'est le Mouvement Desjardins qui gère ce procédé, et ce, en toute transparence. Toutefois, c'est la caisse qui reste le point d'affaires du membre, peu importe où l'argent a été pris.

Commentaire de monsieur Claude Gagné, ancien directeur général de la Caisse d'économie Vallée de l'amiante : Je comprends les réactions de monsieur Levasseur, et de monsieur Gormley. Étant en région, nous avons l'habitude de fonctionner de manière locale. Toutefois, la fusion était nécessaire, la caisse avait été fondée jadis par les travailleurs des mines, et celles-ci ont maintenant été fermées. La Caisse du Réseau de la santé est le prolongement de notre organisation locale. Dans toute fusion, il y a des concessions à faire, mais il y a aussi des bénéfices.

Intervention de madame Jennifer Davis, adjointe administrative et agente à l'accueil, afin de lire une résolution relative aux sables bitumineux, et ce, à la demande de madame Martine Girardin Sévigny membre de la caisse et présente à Montréal :



26
membre depuis 1979

du Réseau de la Santé

Résolution déposée le 10 avril 2018 à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Boucherville.

Attendu que nous reconnaissons et saluons le fait que le Mouvement Desjardins a décidé de prendre le virage vert, qu'il reconnaît la grave crise climatique en cours et qu'il a décidé d'investir dans les énergies renouvelables;

Attendu qu'il est reconnu scientifiquement que le pétrole issu des sables bitumineux génère, de plusieurs fois, plus de gaz à effet de serre que le pétrole conventionnel, qu'il est l'un des plus polluants de la planète et de ce fait accentue la crise climatique en cours;

Attendu que l'agence internationale de l'énergie dans son rapport 2017 affirme que pour éviter le pire de la crise climatique, il faut éliminer le charbon, réduire notre consommation de pétrole de moitié par rapport à aujourd'hui;

Attendu que 100 scientifiques canadiens et américains demandent un moratoire sur les sables bitumineux; www.oilsandsmoratorium.org

Attendu que le prêt de 145 millions de dollars accordé par le Mouvement Desjardins au projet de pipeline des sables bitumineux Trans Mountain est à contresens et inacceptable pour le futur économique et climatique de notre planète; *Trans la Colombie B*

Attendu que les communautés et nations autochtones demandent publiquement le retrait du prêt du Mouvement Desjardins au projet Trans Mountain;

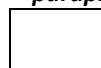
Attendu que le gouvernement de la Colombie-Britannique ne veut pas de ce projet et tente de le bloquer en prenant des moyens légaux pour le refuser;

Attendu qu'une résolution semblable sera déposée pour adoption dans plusieurs assemblées générales annuelles des Caisses Desjardins;

Martine Girardin-Lerigny

Il est proposé par *André Lafrance appuyé par Claude Saint-Jarre* que l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Boucherville, d'avril 2018, demande aux instances du Mouvement Desjardins* et ses filiales de mettre fin de façon permanente au financement et aux investissements dans les pipelines de sables bitumineux et qu'il retire son soutien au projet Trans Mountain.

*La résolution sera envoyée, par le président du Conseil d'administration de notre Caisse, aux instances nommées dans la proposition et de plus une copie sera envoyée à Mme Pauline D'Amboise, secrétaire générale du Mouvement Desjardins et vice-présidente-Gouvernance et développement durable.



Le président de la caisse, monsieur Ronald Pichette prend la parole : « Il n'est pas possible de prendre une proposition à ce stade de l'assemblée. Nous allons prendre acte de la résolution, et l'envoyer au Mouvement Desjardins. La Caisse Desjardins du Réseau de la santé ne peut prendre position.

Sachez que ce sujet interpelle beaucoup monsieur Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Toutefois, beaucoup de monde a encore besoin de pétrole sur la planète, alors il faut bien faire attention, mais nous comprenons le sens de la résolution ».

PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Aucune question n'est posée au conseil de surveillance.

DÉCISIONS

ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET STATUTS

Lors de la signature du règlement de régie interne suite à la fusion entre la Caisse d'économie Vallée de l'amiante et la Caisse Desjardins du Réseau de la santé, la partie de l'annexe B concernant le conseil de surveillance était manquante.

Le président invite le secrétaire d'assemblée, Monsieur Claude Gareau, à présenter les modifications à adopter.

Les membres présents sont appelés à se prononcer sur la modification au Règlement de régie interne de la Caisse dont une copie leur a été remise à l'entrée afin :

- Que l'annexe B Conseil de surveillance soit modifiée de la façon suivante :

Pour la formation du conseil de surveillance, les membres sont divisés selon les groupes indiqués ci-dessous. Les membres faisant partie de chacun de ces groupes ont le droit d'élire le nombre d'administrateurs indiqué à l'égard de chacun d'eux :

Groupe H : postes universels : Cinq (5) conseillers en provenance de tous les établissements reliés à la santé.

Si la modification proposée est adoptée, les membres auront également à se prononcer sur l'adoption de modifications au Règlement relatif à la rotation des conseillers au conseil de surveillance pour permettre qu'un tiers, à une unité près des conseillers, soit remplacé chaque année.

Si cette modification est adoptée, elle entrera en vigueur dès son adoption.

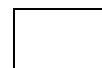
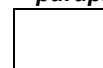
Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées et une copie du règlement visant la rotation en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Le président rappelle que le règlement apportant des modifications au Règlement de régie interne de la Caisse, pour être adopté, requiert les deux tiers (2/3) des voix exprimées par les membres de plein droit admis depuis au moins 90 jours lors de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Nelson Doyon, appuyé par Monsieur Claude Gagné et résolu à la majorité d'adopter les modifications au règlement de régie interne.

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PARTS PERMANENTES

Le président invite le directeur général à présenter la recommandation du conseil d'administration.



Il est proposé par monsieur René Giguère, appuyé par Monsieur Sylvain Faucher et résolu à la majorité de fixer à 2,75 % le taux des intérêts payables aux membres pour les parts permanentes détenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PARTS DE RISTOURNES

Le président invite le directeur général à présenter la recommandation du conseil d'administration.

Question d'une personne de Thetford Mines, non identifiée : Y a-t-il des membres de Thetford qui détiennent des parts de ristournes ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : Malheureusement, je n'ai pas la réponse à cette question.

Il est proposé par monsieur Yves Poulin, appuyé par Monsieur Nelson Doyon et résolu à la majorité de fixer à 2,75 % le taux des intérêts payables aux membres pour les parts de ristournes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Le président invite le directeur général à présenter le projet de répartition des excédents.

Projet de répartition des excédents :

Excédents à répartir		1 526 000 \$
Répartition		
Intérêts sur les parts permanentes	2,75%	85 255 \$
Intérêts sur les parts de ristournes	2,75%	815 \$
Réserve générale		1 339 930 \$
Fonds d'aide au développement du milieu		100 000 \$
Total		1 526 000 \$

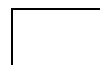
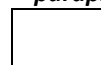
Mise en contexte : Le Mouvement Desjardins travaille à libérer les caisses en forte croissance de leurs limitations en capitalisation et liquidités.

« Dans un contexte où les règles Mouvement sur la liquidité seront revues, ainsi que le regroupement des Caisses par marchés, il serait important de s'assurer de la croissance des Caisses à fort potentiel (Militaires, des Voyageurs, de la Santé, etc.) en mettant à leur disposition les outils et la souplesse nécessaire au niveau des règles et du soutien Mouvement pour pallier à de tels enjeux. L'avenir de notre organisation repose après tout sur de telles Caisses. », conseiller principal-Investissements, Direction principale Performance, Distribution et Liaison, Fédération des Caisses.

Il est proposé par monsieur Richard Régimbal, appuyé par le Nelson Doyon et adopté à la majorité avec une personne contre de répartir les trop-perçus ou excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 tel que recommandé.

Question de monsieur Walter Gormley, membre de Thetford Mines : Cela signifie que malgré la forte croissance, il n'y a pas de ristournes individuelles ?

Réponse de monsieur Martin Levac, directeur général : L'argent est reversé à la collectivité par l'entremise du fonds d'aide au développement du milieu. Toutefois, à partir de l'année prochaine, toutes les caisses, dont nous, vont recommencer à verser les ristournes individuelles selon certains critères déterminés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins.



Échéancier des mises en candidatures

Tout membre avait jusqu'au lundi 16 avril 2018 à 16h00 pour soumettre sa candidature à l'un des postes disponibles au conseil d'administration et au conseil de surveillance.

Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que le président est candidat et que les vice-présidents sont à distance, monsieur Claude Gareau dirigeant à la Caisse et non candidat, agira comme président d'élection.

Il est proposé par Monsieur Claude Gagné, appuyé par Monsieur Nelson Doyon et adopté à la majorité que Monsieur Claude Gareau soit nommé comme président d'élection.

Monsieur Martin Levac agira comme secrétaire d'élection.

Définition d'un candidat éligible

Le secrétaire d'élection, monsieur Martin Levac, rappelle la définition d'un candidat éligible.

Lecture des rôles et responsabilités du conseil d'administration et du conseil de surveillance

Le président d'élection, monsieur Claude Gareau, fait la lecture des rôles et responsabilités du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'élection informe qu'au conseil d'administration cinq (5) postes sont vacants et se terminent en ce jour. Au même titre que tout autre membre régulier, chacun peut être proposé comme candidat.

Le président d'élection informe que les membres suivants siégeant au conseil d'administration sont sortants de charge :

- **Madame Ève-Annie Pilon, Montréal**
- **Monsieur Ronald Pichette, Lanaudière**
- **Poste vacant, Saguenay**
- **Madame Josée Fréchette, Universel**
- **Monsieur Filip Sakowicz, Universel**

Voici les mises en candidature reçues dans les délais prévus pour le conseil d'administration

Madame Ève-Annie Pilon, pour la région de Montréal, proposée par Madame Katia Caceres ;

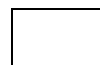
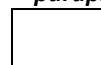
Monsieur Ronald Pichette, pour la région de Lanaudière, proposé par Monsieur Yves Bazinet ;

Madame Josée Fréchette, pour la région Universel, proposée par Madame Raja Sayadi ;

Madame Julie Lavoie, pour la région de Saguenay, proposée par Madame Lise Lapointe ;

Monsieur Roberto Bomba, pour la région Universel, proposé par Madame Annick Boismenu.

Au Conseil d'administration le nombre de candidatures reçues étant ÉGAL au nombre de postes à combler, le président déclare élus aux postes d'administrateur.



- **Madame Ève-Annie Pilon, Montréal**
- **Monsieur Ronald Pichette, Lanaudière**
- **Madame Julie Lavoie, Saguenay**
- **Madame Josée Fréchette, Universel**
- **Monsieur Roberto Bomba, Universel**

Le secrétaire d'élection, monsieur Martin Levac, présente par ordre alphabétique les administrateurs élus ce jour.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président d'élection informe qu'au conseil de surveillance deux (2) postes sont vacants et se terminent en ce jour. Au même titre que tout autre membre régulier, chacun peut être proposé comme candidat.

Le président d'élection informe les membres qu'au conseil de surveillance sont sortantes de charge :

- **Madame Claudette Gaudreau, Universel**
- **Madame Lyna Marois, Universel**

Deux (2) mises en candidature ont été reçues :

Madame Claudette Gaudreau, pour la région Universel, proposée par Monsieur Sylvain Di Fioré ;

Madame Lyna Marois, pour la région Universel, proposée par monsieur Richard Régimbal.

Au Conseil de surveillance le nombre de candidatures reçues étant ÉGAL au nombre de postes à combler, le président déclare élus aux postes de conseillères de surveillance :

- **Madame Claudette Gaudreau, Universel**
- **Madame Lyna Marois, Universel**

Les conseillères élues ce jour se présentent devant l'assemblée.

SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Madame Lyna Marois est conviée à lire l'engagement solennel devant l'assemblée.

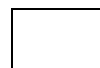
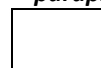
Les dirigeants élus présents à Thetford Mines sont priés de signer l'engagement solennel. Les autres le signeront lors de la première rencontre physique du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale annuelle.

VARIA

Aucun sujet pour cette assemblée.

TIRAGE AMBASSADEURS ET PRIX DE PRÉSENCE

On procède au tirage des ambassadeurs et des prix de présence. Cette année, les prix de présence sont des cartes cadeaux et 10 livres de cuisine réalisés par l'hôpital Ste-Justine.



REMERCIEMENTS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les membres de leur participation à cette neuvième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé.

Il remercie également le directeur général, Monsieur Martin Levac, les gestionnaires de la Caisse ainsi que les employés pour leur participation et leur implication.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée levée à 21 h 00.

Le président
Ronald Pichette

Le secrétaire
Claude Gareau

